

- COMMUNE D'ORSAY -

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2016

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaients présents : David Ros, Maire, Président, Marie-Pierre Digard, Stanislas Halphen, Michèle Viala, Elisabeth Delamoye, Didier Missenard, Elisabeth Caux, Augustin Bousbain, adjoints - Eliane Sauteron, Albert Da Silva, Véronique France-Tarif, François Rousseau, Astrid Auzou-Connes, Hervé Dole, Claude Thomas-Collombier, Yann Ombrello, Frédéric Henriot (à partir de 20h45), Isabelle Ladousse, Rémi Darmon, Raymond Raphaël, Simone Parvez, Alain Roche, Stéphane Charouset, Patrick Bernert.

Absents excusés représentés :

Pierre Bertiaux	Pouvoir à David Ros
Ariane Wachthausen	Pouvoir à Augustin Bousbain
Alexis Forêt	Pouvoir à Astrid Auzou-Connes
Claudie Mory	Pouvoir à Rémi Darmon
Mireille Ramos	Pouvoir à Yann Ombrello
Pierre Chazan	Pouvoir à Marie-Pierre Digard
Gabriel Laumosne	Pouvoir à Hervé Dole
Frédéric Henriot (jusqu'à 20h45)	Pouvoir à Michèle Viala
Caroline Danhiez	Pouvoir à Simone Parvez
Rachid Redouane	Pouvoir à Alain Roche

Absents :

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents à 20h30	23
Nombre de votants	33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Yann Ombrello est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016

Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	DECISION N°	OBJET (Tous les montants sont exprimés en TTC)
18-oct	16-162	Avenant n°4 à la décision n°10-97 portant modification des participations familiales encaissées – Régie référencée : RR 03 236
20-sept	16-163	Convention de mise à disposition, d'installations sportives au profit du lycée Blaise Pascal. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal.
19-sept	16-164	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit de l'UNSS du lycée Blaise Pascal. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal.
28-sept	16-165	Autorisation de destructions de cartes de stationnement suite à la mise en place des nouveaux tarifs et de l'instauration de nouvelles cartes
8-sept	16-166	Convention relative à la mise en œuvre, dans le cadre du « plan numérique pour l'éducation », d'un partenariat pour l'accompagnement, le développement et l'équipement du projet numérique à l'école élémentaire du guichet
19-sept	16-167	Adoption de l'avenant n°4 au lot n°1 (fondations – gros œuvres) du marché n°2014-03 relatif à la construction d'un espace de loisirs et culture pour tous « la Maison Tati », attribué à la société DOMATECH. Le montant de cet avenant est fixé à 1 128,18€ TTC
19-sept	16-168	Convention de prestation de service du Club Athlétique d'Orsay Rugby Club (CAO RC) au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay. Cette mise à disposition d'un intervenant du CAO RC, au profit de la ville d'Orsay, se fait à titre gracieux
19-sept	16-169	Adoption d'un contrat n°2016-06D relatif à l'assistance au maître d'ouvrage dans le cadre du suivi et du contrôle du marché d'exploitation de chauffage dans un objectif de pérennité des équipements et de maîtrise des coûts de chauffage, attribué à la société ENERGIE ET SERVICE SAS, pour un montant forfaitaire annuel de 8 300€ HT
19-sept	16-170	Adoption de l'avenant n°5 au lot n°3 (Cloisons – Doublage – Isolation – Faux plafonds) du marché n°2014-03 relatif à la construction d'un espace de loisirs et culture pour tous « la Maison Tati », attribué à la société I.D.S SA. Le montant de cet avenant est fixé à 2 073,02€ TTC
28-sept	16-171	Contrat de cession du droit d'exploitation de 3 représentations du spectacle Miravella – mars 2017 – Act2 compagnie. Le montant total de la dépense s'élève à 4 886,80€ TTC
28-sept	16-172	Adoption d'un contrat n°2016-08D relatif à la maintenance du logiciel MUNICIPAL MOBILE : Gestion Terrain de la Police Municipale, attribué à la société LOGITUD, pour un montant forfaitaire annuel de 307,13€ HT

28-sept	16-173	Adoption d'un contrat n°2016-09D relatif à la maintenance des logiciels MUNICIPAL (gestion de la Police municipale), PACK FOURRIERE (gestion des fourrières véhicules) et MUNICIPAL CANIS (gestion des animaux dangereux), attribué à la société LOGITUD, pour un montant forfaitaire annuel de 1 062€ HT
28-sept	16-174	Convention de formation passée avec la Ligue Française pour la Santé Mentale (LFSM) – 11 rue Tronchet – 75008 PARIS, pour un agent municipal, sur le thème « (bonne) santé mentale et société : prévention/comprendre pour prévenir ». Le montant de la dépense s'élève à 250€ TTC
13-oct	16-175	Adoption du marché n°2016-22 relatif à l'acquisition de véhicules – Lot 1 : Véhicule Berline SUV Segment C ou Segment « ludospaces », attribué à la société CITROEN Massy, pour un montant de 14 612,76€ TTC (Véhicule affecté à la police municipale)
28-sept	16-176	Convention de formation passée avec la Fédération des Secouristes Français Croix Blanche chez Monsieur Henry Walter – 14 rue des Eteules – 91540 MENNECY, pour cinq agents municipaux, sur le thème « prévention et secours civiques niveau 1 (PSC 1) ». Le montant de la dépense s'élève à 305€ TTC
28-sept	16-177	Convention de formation passée avec la Fédération des Secouristes Français Croix Blanche chez Monsieur Henry Walter – 14 rue des Eteules – 91540 MENNECY, pour deux agents, sur le thème « recyclage sauveteur secouriste du travail ». Le montant de la dépense s'élève à 180€ TTC
18-oct	16-178	Avenant n°1 à la décision n°11-28 portant modification de la régie de recettes unique dénommée « régie mairie annexe » - Régie référencée : RR 03 238
28-sept	16-179	Adoption d'un avenant au marché 2015-19 relatif à l'étude de faisabilité urbaine et économique pour la redynamisation du centre-ville, attribué à la société AM ENVIRONNEMENT. Le montant de cet avenant est fixé à 4 210€ TTC
7-oct	16-180	Convention de mise à disposition payante de la piste d'athlétisme du stade municipal au profit de l'UFR STAPS option athlétisme pour l'organisation d'évaluations pratiques des étudiants. La mise à disposition est consentie moyennant la somme de 438,75€
7-oct	16-181	Contrat avec la Compagnie Poum tchaC pour la prestation des Drum de Dames lors de l'inauguration de la Maison Tati. Le montant de la dépense s'élève à 1 800€ TTC
29-sept	16-182	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de l'observatoire du Moulon au profit de « l'association astronomique de la vallée », pour une durée d'un an à compter de la date de la signature.
7-oct	16-183	Convention de formation passée avec SMV Formation – 7 allée des Atlantes – Les Propylées 1 – 28000 Chartres, pour trois agents municipaux, sur le thème « Utilisation de la méthode HACCP et du plan de maîtrise sanitaire en restauration ». Le montant de la dépense s'élève 598,50€ TTC

7-oct	16-184	Convention de formation passée avec la Fédération des Secouristes Français Croix Blanche chez Monsieur Henry Walter – 14 rue des Eteules – 91540 MENNECY, pour deux agents municipaux, sur le thème « recyclage sauveteur secouriste du travail ». Le montant de la dépense s'élève à 120€ TTC
13-oct	16-185	Adoption du marché n°2016-22 relatif à l'acquisition de véhicules – Lot 2 : fourgon utilitaire compact, attribué à la société LINAS VEHICULES INDUSTRIELS, pour un montant de 19 680€ TTC
7-oct	16-186	Adoption d'un contrat n°2016-10D relatif à la maintenance du logiciel AVENIO pour la gestion des archives, attribué à la société DI'X, pour un montant forfaitaire annuel de 825€ HT
7-oct	16-187	Convention de partenariat portant sur l'organisation des Rencontres Essonne Danse 2017. Le montant total de la dépense s'élève à 3 800€ TTC
13-oct	16-188	Adoption de l'accord-cadre n°2016-20 relatif à la location longue durée de véhicules hybrides et électriques – Lot 1 : Véhicules hybrides, attribué à la société LOCATEP, pour un montant maximum de 40 000€ HT
13-oct	16-189	Adoption de l'accord-cadre n°2016-20 relatif à la location longue durée de véhicules hybrides et électriques – Lot 2 : Véhicules électriques, attribué à la société LOCATEP, pour un montant maximum de 15 000€ HT
13-oct	16-190	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du Gymnase Blondin au profit de l'association Terra Lusa pour une soirée dansante le samedi 29 octobre 2016 et une assemblée générale festive le dimanche 30 octobre 2016
13-oct	16-191	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase Blondin au profit de l'Association des Retraités d'Orsay (ARO) pour l'organisation de la galette des rois et d'une animation musicale le samedi 7 janvier 2017
13-oct	16-192	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase Marie Thérèse Eyquem, au profit du Club Athlétique d'Orsay section gym aux agrès pour l'organisation d'une compétition les 7 et 8 janvier 2017
13-oct	16-193	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase Blondin, au profit du Club Athlétique Orsay section Tir à l'arc pour l'organisation d'un tournoi le samedi 10 et le dimanche 11 décembre 2016
13-oct	16-194	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase Blondin, au profit de l'association ACPUO pour l'organisation du réveillon de la Saint Sylvestre le samedi 31 décembre 2016
18-oct	16-195	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet à des commerçants, associations et artisans dans le cadre de la manifestation « Orsay sous les sapins – Edition 2016 »
18-oct	16-196	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de deux chalets en bois au profit de Monsieur William PRUNIER, forain dans le cadre de la manifestation « Orsay sous les sapins - Edition 2016 »

18-oct	16-197	Contrat de cession du droit d'exploitation de 3 représentations du spectacle Autarcie (...) – mars 2017 – Compagnie Par Terre / Anne N'Guyen. Le montant de la dépense s'élève à 10 685,67€ TTC
18-oct	16-198	Convention de formation passée avec MADELIN S.A 15 à 19 rue Paul Pousset – ZAC du Moulin Marcille – 49130 LES PONTS DE CE, pour un agent municipal, sur le thème « connaissance des serrures ». Le montant de la dépense s'élève à 804€ TTC
18-oct	16-199	Contrat d'exposition avec l'artiste Samuel Bianchini – Projet « Pleureuses », du 17 novembre au 11 décembre 2016 à la crypte d'Orsay. Le montant de la dépense s'élève à 1 500€ TTC

2016-93 – FINANCES – RAPPORT ANNUEL 2015 – SOCIETE URBIS PARK – STATIONNEMENT COUVERT (PARCS DUBREUIL ET ILOTS DES COURS)

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

- **Prend acte** du rapport annuel 2015 présenté par la société Urbis Park.
- **Précise** que la redevance due par la Société Urbis Park au délégant au titre de l'année 2015 s'élève à 40 500 € TTC, majorée d'un intéressement de 1 579 € TTC conformément au compte d'exploitation présenté dans le rapport annuel 2015.

2016-94 – FINANCES – AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET NEUTRALISATION DE L'AMORTISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

- **Décide** que la durée d'amortissement des subventions versées est d'une année.
- **Décide** que la commune se donne la possibilité de neutraliser l'amortissement ainsi effectué.
- **Précise** que les écritures budgétaires seront inscrites dans les budgets des exercices concernés.

2016-95 – FINANCES – SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A PROJET : ATTRIBUTION ET AVANCES POUR LES COOPERATIVES SCOLAIRES – CLASSES DE DECOUVERTES

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

- **Vote** les subventions correspondant au versement des acomptes, au titre de l'année 2016, aux associations suivantes :
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Centre pour un montant de 9 000 €
 - Coopérative scolaire de l'école maternelle du Guichet pour un montant de 3 604 €
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Guichet pour un montant de 6 084 €
- **Précise** que les crédits seront prévus lors de la décision modificative n° 1 qui sera votée en décembre prochain.

- **Décide** de verser une avance correspondant au solde du prix des classes de découvertes 2016/2017, dans l'attente de l'attribution des subventions aux associations, au titre du budget 2017 :
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Centre pour un montant de 21 519 €
 - Coopérative scolaire de l'école maternelle du Guichet pour un montant de 8 408 €
 - Coopérative scolaire de l'école élémentaire du Guichet pour un montant de 14 196 €

2016-96 – DIRECTION DE L'ENFANCE – CONVENTION CADRE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS CONCERNANT LES SEJOURS SCOLAIRES

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

- **Décide** de soutenir les projets de 6 classes orcéennes maximum par année scolaire.
- **Précise** que la participation financière des familles au titre des séjours scolaires sera versée à la ville en fonction des quotients familiaux.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention tripartite et tous les documents afférents à la mise en place de classes de découvertes par les coopératives scolaires des écoles orcéennes.

2016-97 – DIRECTION DE L'ENFANCE – REGLEMENT DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET / OU EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le principe du règlement type de mise à disposition, opposable à son signataire, en lieu et place de la convention.
- **Adopte** le règlement type.

2016-98 – DIRECTION DE L'ENFANCE – INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DUE AUX INSTITUTEURS AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** le versement du complément communal à l'institutrice non logée.
- **Précise** que le montant du complément communal s'élève à 702 € pour l'année 2015.
- **Précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

2016-99 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Filière technique

Cadre d'emplois : adjoints techniques	
Grade : adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	- ancien effectif : 7 - nouvel effectif : 6
Grade : adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	- ancien effectif : 7 - nouvel effectif : 6
Grade : adjoint technique de 1 ^{ère} classe	- ancien effectif : 13 - nouvel effectif : 19
Grade : adjoint technique de 2 ^{ème} classe	- ancien effectif : 101 - nouvel effectif : 98

Filière médico-sociale

Cadre d'emplois : agents spécialisés des écoles maternelles	
Grade : agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe effet au 01/08/2016	- ancien effectif : 3 - nouvel effectif : 4
Grade : agent spécialisé des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe effet au 01/08/2016	- ancien effectif : 12 - nouvel effectif : 11
Cadre d'emplois : auxiliaires de puériculture	
Grade : auxiliaires de puériculture de 1 ^{ère} classe	- ancien effectif : 28 - nouvel effectif : 27

Filière animation

Cadre d'emplois : adjoints du patrimoine	
Grade : adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	- ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 0
Cadre d'emplois : adjoints d'animations	
Grade : adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	- ancien effectif : 20 - nouvel effectif : 19

Filière police municipale

Cadre d'emplois : agents de police municipale	
Grade : gardien	- ancien effectif : 4 - nouvel effectif : 5
Cadre d'emplois : chefs de service de police municipale	
Grade : chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe effet au 01/08/2016	- ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1
Grade : chef de service de police municipale effet au 01/08/2016	- ancien effectif : 1 - nouvel effectif : 0

- **Précise** que, si nécessaire, les emplois permanents peuvent être pourvus par un agent contractuel de droit public dans le strict respect des cas de recours prévus par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
- **Prévoit** que les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 012.

2016-100 – EAU ET ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL 2015 – SOCIETE LYONNAISE DES EAUX – SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** du rapport annuel 2015 présenté par la Société Lyonnaise des Eaux, délégataire du service public pour la distribution et la fourniture d'eau potable.

2016-101 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – RAPPORT ANNUEL 2015 – LES FILS DE MADAME GERAUD – MARCHES D'APPROVISIONNEMENT (CENTRE – BIO ET MONDETOUR)

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** du rapport annuel d'exploitation des marchés publics d'approvisionnement (Centre, Bio et Mondétour), présenté par « Les Fils de Madame Géraud », pour l'année 2015.

2016-102 – CULTURE – RAPPORT ANNUEL 2015 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – EXPLOITATION ET GESTION DES SALLES DE CINEMA – MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE - ORSAY

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** du rapport annuel d'exploitation et de gestion des salles de cinéma pour l'année 2015.

2016-103 – CULTURE – CONTRAT CULTUREL DE TERRITOIRE – SAISON CULTURELLE ANNEE 2017 – DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** le Maire à déposer le dossier de demande de subvention départementale au titre des Contrats culturels de territoires pour la saison culturelle année civile 2017 auquel la commune est éligible.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

2016-104 – JEUNESSE – TARIFICATION DES ACTIVITES DU SERVICE JEUNESSE A DESTINATION DES STRUCTURES SOCIALES ORCEENNES

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Fixe** l'USJ à 0,75 € pour les jeunes accueillis dans ces structures sociales.
- **Précise** que ce nouveau tarif s'appliquera à partir du 1^{er} décembre 2016.

La séance est levée à 21 heures 45

Orsay, le 16 NOV. 2016

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu
de la publication le : 16 NOV. 2016

